

**NYON** Quatre des six partis politiques qui siègent au Conseil n'en ont plus!

## Des viennent-ensuite épuisés

MARIE-CHRISTINE FERT  
m-c.fert@lacote.ch

Depuis le début de la législature en juillet 2011, le bureau du Conseil communal a enregistré 39 assermentations suite à des démissions et à un décès. Exceptés le Parti indépendant nyonnais (PIN) et le Parti libéral radical (PLR), les quatre autres formations ont épuisé leur réservoir de viennent-ensuite (lire encadré). Du coup, comme le leur permet la loi, ils peuvent procéder à des cooptations. Les personnes choisies doivent ensuite être élues par le bureau du Conseil communal. Puis, cette élection est affichée durant trois jours au pilier public et si elle ne fait l'objet d'aucun recours, l'assermentation est possible. Alors que quatre personnes ainsi cooptées sont déjà reparties, ils sont 15 à siéger actuellement au sein de l'assemblée délibérante grâce à cette disposition. Conséquence: 15% des membres du législatif ne sont pas des représentants du peuple!

Chez les Vert'libéraux, qui dépassaient pour la première fois une liste en 2011, les élus doivent se démultiplier. «Entre les séances du conseil, celles des commissions, il y a de plus en plus de travail. Dans un groupe comme le nôtre, avec peu d'élus, il n'est pas rare d'avoir deux à trois séances par semaine, et pour beaucoup de gens, ce n'est juste pas possible», constate Patrick Buchs. Le chef de ce groupe se rappelle que lorsqu'il a commencé à siéger au sein du législatif en 2006, il y avait beaucoup moins de projets en cours. «C'est toute la question de la milice», ajoute-t-il. Pour cet engagement, les conseillers communaux perçoivent une indemnité de 20 francs par séance du Conseil et de 60 francs lors d'une commission, somme, calcule Patrick Buchs, peu élevée au regard de l'investissement humain.

Du côté de l'UDC, on positive, le manque de viennent-ensuite n'est pas considéré comme un



Depuis le début de la législature, en juillet 2011, le bureau a procédé à 39 assermentations. ARCHIVES CÉDRIC SANDOZ

handicap, mais plutôt comme la possibilité de rencontres constructives. «Des personnes qui n'étaient pas prêtes en 2011 ou qui n'avaient pas de disponibilité à l'époque nous rejoignent maintenant», se félicite Sacha Soldini. Et d'ajouter que jusqu'à présent les cooptations ont permis d'accueillir des militants impliqués et dont les interventions sont, dit-il, de qualité.

### Augmentation importante du nombre de préavis

Autre cas de figure, le Parti socialiste qui n'est pourtant pas une petite écurie et qui se retrouve une fois de plus dépourvu de viennent-ensuite avant la fin d'une législature. «Nous savions bien que nous n'aurions pas 50 élus, c'est pour cela que nous avions présenté une liste avec 33 noms», observe Grégory Durand, un chef de groupe qui est entré en 2006 au sein de l'assemblée délibérante... par

son responsable Robert Jenefsky, d'une bonne entente. «Chez nous, il n'y a pas de conflit de personnes. Chacun peut s'exprimer comme il l'entend et voter ce qu'il veut», affirme-t-il. Quant à afficher une liste de 33 noms lors de l'élection de 2011, avec à l'arrivée plus de viennent-ensuite que d'élus, il l'explique par la nécessité de présenter la diversité du parti. Une argumentation que partage Roxane Faraut Linares. Pour la chef de file du PLR «plus vous avez de candidats, plus vous avez de profils». Et d'assurer que son parti a comptabilisé peu de démissions car l'importance du groupe permet une meilleure répartition des tâches. «La Municipalité a présenté depuis 2011 autant de préavis que celle de Lausanne, cela nécessite un engagement important», relève-t-elle.

D'ici la fin de l'été<sup>(1)</sup>, de nouvelles démissions devraient être enregistrées. Mais pour d'autres raisons. Un pilier du conseil le certifie: dans cette dernière ligne droite, des élus qui savent qu'ils ne se représenteront pas ne finissent pas leur mandat. Ils laissent leur place à des nouveaux venus pour qu'ils puissent se déclarer aux prochaines élections avec le label «conseiller communal sortant»... même s'ils n'ont siégé que six mois! Ah, les subtilités de la politique... ●

(1) Au-delà d'un certain détail, les démissionnaires ne sont plus remplacés.

### AU 1<sup>ER</sup> TOUR DES ÉLECTIONS DE 2011

- PLR: 27 élus et 27 viennent-ensuite.
- Parti socialiste: 25 élus et 8 viennent-ensuite.
- Les Verts et Ouverts: 17 élus et 2 viennent-ensuite.
- Parti indépendant nyonnais: 11 élus et 23 viennent-ensuite.
- Union démocratique du centre: 13 élus et 9 viennent-ensuite.
- Vert'libéraux: 7 conseillers communaux et 6 viennent-ensuite.

**TANNAY**

## Acquisition d'un tableau témoin de la vie du bourg

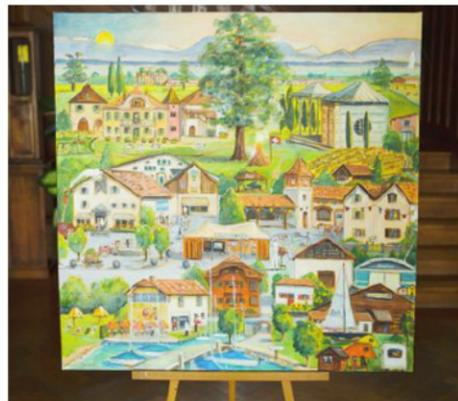
Lors du Conseil communal, une motion a été déposée par les membres de la commission culturelle. Ces derniers proposaient à l'assemblée communale de procéder à l'acquisition d'un tableau peint par la Copétane Rita Mancesti représentant le village de Tannay.

Bertrand Bory, municipal en charge des affaires culturelles, a présenté la toile, soulignant tous les éléments présents représentatifs de la vie des Tannayrois. «Ce tableau n'est pas seulement un inventaire des bâtiments, un témoignage des rues et places publiques, mais aussi un recueil de l'esprit culturel de notre village qui est sans équivalent dans la région. Toutes les activités y sont citées, la fête du village, les concerts des Variations musicales de Tannay, les concerts de jazz offerts par l'Ami-

cale, les animations de rue pour les enfants qui accompagnent les Parvis d'Artistes, le tout dans un instantané qui est la mémoire de l'activité culturelle à laquelle participent les habitants de Tannay. C'est un document positif, une carte de visite vivante et colorée, une composition où l'espace est réinventé.» Et de compléter que Copet a déjà acquis le tableau qui lui est consacré dans cette série Mosaïques de Villes.

Les conseillers ont accepté à une très large majorité de dépenser 4000 francs pour l'acquisition de ce tableau; seule une voix s'est exprimée contre.

Les curieux pourront aller découvrir l'œuvre dans les locaux de l'administration communale, le syndic Serge Schmidt ayant promis de lui trouver une place de choix. ● VLO/MLB



L'artiste a décliné Tannay comme une véritable mosaïque. SIGREDO HARO

### MÉMENTO

**NYON**

#### Les célèbres contes des frères Grimm qui ont bercé notre enfance

Cet après-midi, à 14 heures, la Bibliothèque de Nyon, section jeune public, accueille Françoise Bonny (conte et chant) et Fabio Maimone (musique). Le duo fera découvrir en musique les histoires des frères Grimm aux enfants. L'entrée est libre. Cette année, quelques-uns des 201 contes seront récités en Suisse par près de dix conteurs. ● COM

### EN IMAGE



**NYON**

#### Fines gâchettes au tir au pistolet à air comprimé

Le Pistolet Nyon remettait, samedi, son attestation à 15 jeunes qui avaient choisi le tir au pistolet à air comprimé comme sport scolaire facultatif. Pour Werner Mader, président de la société, c'est la occasion de faire connaître son sport à une relève. Les trois premiers sont Nadège Antonucci (au centre), Mael Damond, (en t-shirt blanc) et Rafael Da Silva Cordeiro, à gauche de Nadège. Sur un total de 30 points à la théorie, les meilleurs en totalisent 29, les moins bons 19. Mais tous ont réussi à obtenir leur certificat. ● DS

MICHEL PERRET

**FOUNEX** L'infrastructure nécessite de lourds investissements.

## Prêt de 200 000 francs au port

Lors de sa séance de lundi, le Conseil communal de Founex, s'est penché sur un préavis demandant l'octroi d'un prêt de 200 000 francs à la Société coopérative du port de Founex (SCPF) remboursable à raison de 20 000 francs par année sur dix ans.

Philippe Schirato, municipal en charge du dossier, après avoir rappelé l'existence d'une convention entre la commune et la SCPF, a tenu à souligner: «Après plus de trente ans d'utilisation, de gros travaux d'entretien doivent être effectués au port de Founex. Si le renforcement de la digue a déjà pu être fait, les pontons flottants doivent être remplacés et un dragage du port doit absolument être entrepris, 80 centimètres de sédiments s'étant accumulés avec

les années.» Les investissements totaux envisagés pour ces travaux se montent à environ 2,6 millions de francs.

### Soutien de la part du Conseil

Pour sa part, Claude Jean-Cartier, représentant la Société coopérative a expliqué aux conseillers que pour le financement de ces travaux, l'instance pouvait compter essentiellement sur le soutien financier des 240 coopérateurs à titre privé, ainsi que sur un prêt bancaire pour un montant de 200 000 francs. Le montant sollicité auprès de la commune de Founex étant le complément permettant d'effectuer la totalité des travaux nécessaires à la bonne marche du port.

Du côté des conseillers, on s'est étonné de deux choses: d'une part de l'absence d'un plan financier global pour le financement de ces travaux en annexe à ladite demande de crédit et, d'autre part, de l'absence de garantie formelle pour l'octroi du prêt. La SCPF s'est engagée par la voix de son représentant à fournir à la Municipalité, à l'issue de son assemblée générale de début mai, un document relatif au plan financier global des travaux.

Au moment du vote, le prêt a été octroyé à une large majorité, deux personnes se sont exprimées contre et trois se sont abstenues. Le taux d'intérêt sera fixé annuellement sur la base du taux moyen pondéré des emprunts de la commune. ● VLO

**FOUNEX**

## Création d'un parti politique apolitique

A Founex, la vie politique locale s'organise en prévision des élections communales 2016 qui, pour la première fois au sein du village, auront lieu à la proportionnelle.

Anne Chiary-Bory a annoncé à ses collègues du Conseil communal la création d'un nouveau parti au sein de commune: «L'Alliance des citoyens de Founex». «Nous souhaitons perpétuer le système d'entente communale tel qu'il a existé jusqu'à ce jour.» Ce groupe se veut apolitique, c'est-à-dire qu'il ne donnera aucune consigne de vote à ses membres et qu'il souhaite représenter les intérêts de tous les habitants du village. Une séance d'information aura lieu dans le courant du mois d'avril, au cours de laquelle seront présentés, dans le détail, programme et comité. ● VLO

